



Iran

IRAN /ONU

20 février 2010

Examen périodique universel de l'Iran : Un jeu de dupes

Le groupe de travail en charge de l'Examen périodique universel de l'Iran a adopté, le 17 février 2010, son projet de rapport, qui inclut une longue liste de recommandations répétitives à l'intention des autorités de la République islamique. Y figurent notamment une forte demande aux autorités iraniennes de réduire l'usage de la peine de mort, de mettre un terme aux discriminations à l'encontre des minorités, de prendre des mesures effectives pour lutter contre la torture, d'enquêter sur les violations des droits de l'Homme intervenues depuis les élections et de libérer les prisonniers politiques.

Les Etats membres du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU ont également demandé au gouvernement iranien de permettre aux procédures spéciales des Nations unies qui en ont fait la demande d'effectuer une visite dans le pays, ainsi que de ratifier la Convention contre la torture et la Convention pour l'Elimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes.

Les autorités iraniennes n'ont accepté qu'une partie de ces recommandations, et en ont simultanément refusé d'autres ou ont réservé leur réponse à plus tard, alors qu'il s'agit de recommandations absolument identiques en termes de substance à celles qu'ils ont acceptées.

« En acceptant certaines recommandations et en refusant d'autres identiques, les autorités iraniennes ont généré une totale confusion : il est impossible de savoir quels sont réellement les engagements pris par la République Islamique d'Iran au terme de ce processus », a déclaré Karim Lahidji, Vice-président de la FIDH et Président de la LDDHI.

En outre, l'Iran a déclaré déjà mettre en oeuvre certaines recommandations, allant de la protection des défenseurs des droits de l'Homme et opposants politiques à ne pas faire un usage excessif de la force contre les personnes manifestant ou s'exprimant librement, en passant par la poursuite des auteurs d'actes de torture et la garantie de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

« C'est là un déni absolu de la vérité qui témoigne de l'extrême mauvaise foi des autorités iraniennes à l'égard des Etats ayant participé à la Revue », a ajouté Karim Lahidji. « De tels mensonges vident l'examen périodique universel de toute signification ».

Les Iraniens victimes de graves violations des droits de l'Homme sont toujours plus nombreux et ils se font entendre, en dépit de la répression sanglante. « Ces voix-là triompheront et il est indubitable que les responsables de ces violations devront un jour rendre des comptes », a conclu Karim Lahidji.

La FIDH considère qu'en maintenant la candidature de l'Iran pour devenir membre du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, les autorités iraniennes adressent un pied de nez à la communauté internationale. Elles devraient en toute hypothèse clarifier les engagements pris dans le cadre de l'Examen périodique universel, et prendre des mesures concrètes et rapides afin de les mettre en oeuvre.

<http://www.fidh.org/Examen-periodique-universel-de-l-Iran-Un-jeu-de>